

# Démarches administratives

## AFFAIRES GÉNÉRALES



DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE</b> S'adresser en mairie ou à la Préfecture de Rouen	Formulaire de demande de duplicita, Déclaration de perte ou de vol à effectuer en gendarmerie, Copie de la carte nationale d'identité, 2 photographies agréées, Justificatif de domicile, Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse	Gratuit
<b>CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ</b> Mairie du domicile  <b>PASSEPORTS</b> S'adresser à la mairie de Gournay en Bray, service Passeports Biométriques	<p><b>Carte Nationale d'Identité</b></p> <p><u>1<sup>ère</sup> demande :</u>            2 photos identiques récentes agréées,            justificatif de domicile récent,            copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois,            présence indispensable de l'intéressé,</p> <p><u>Renouvellement :</u>            Idem            + ancienne carte</p> <p><u>Perte :</u>            Idem            + déclaration de perte (mairie ou gendarmerie)            + 25 € timbres fiscaux</p>	<b>Mineurs</b> : copie du livret de famille, photocopie de la carte d'identité du parent signataire, en cas de divorce des parents fournir le jugement, présence indispensable du représentant légal du mineur  <b>Majeurs</b> : en cas d'hébergement fournir une attestation d'hébergement et justificatif de domicile de l'hébergeant, ainsi que la carte nationale d'identité de l'hébergeant
<b>CERTIFICAT DE VIE MARITALE</b> Mairie du domicile	Cartes nationales d'identités des intéressés, justificatif de domicile commun plus 2 témoins majeurs avec leurs pièces d'identités	Gratuit

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ</b> Mairie de domicile du défunt ou des héritiers ou renseignements au Tribunal d'Instance du domicile du défunt ou notaire	La carte nationale d'identité du demandeur, La copie de l'acte intégrale de naissance du défunt sur laquelle figure la mention de décès, Le livret de famille du défunt lorsqu'il existe  Le Maire reste souverain pour délivrer le certificat d'hérité en fonction des éléments en sa possession.	Gratuit si le certificat est délivré par le Maire sous conditions que les sommes soient inférieures à 5335.72 € Payant si le certificat est délivré par un notaire.
<b>CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE</b> Greffé du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille des parents pour les personnes célibataires. Si vous êtes mariés, votre livret de famille ainsi que celui de vos parents et beaux parents, justificatif de présence en France	Gratuit
<b>EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE</b> Casier judiciaire national, 107 rue Landreau, 44941 Nantes cedex 01 <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité, enveloppe timbrée pour le retour ou sans pièces pour une demande en ligne	Gratuit
<b>CARTE D'ACCÈS BANQUE ALIMENTAIRE</b> Centre communal d'action sociale (CCAS) mairie du domicile	Se renseigner auprès du CCAS pour connaître les justificatifs à fournir, variables selon la situation	Gratuit
<b>PERMIS DE CHASSER</b>	S'adresser à la Fédération départementale des chasseurs à Belleville en Caux, 02 35 60 35 97	

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL</b> (à partir de 20 ans de services) Mairie du domicile	Cerfa 11796*01 à remplir, copie carte nationale d'identité, copie des certificats de travail de chaque employeur, attestation récente du dernier employeur, état signalétique des services militaires ou copie du livret militaire, pour les mutilés du travail : une copie du relevé des rentes	Gratuit  Les dates de dépôt des candidatures sont fixées au 1 <sup>er</sup> mai pour les promotions du 14 juillet et au 15 octobre pour les promotions du 1 <sup>er</sup> janvier
<b>MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE</b> Mairie du domicile	Cerfa 65-0020 à remplir, copie carte nationale d'identité, toutes les pages du livret de famille (en cas de divorce, extrait de décision l'ayant prononcé), Certificat de scolarité des enfants d'âge scolaire	Gratuit  4 enfants minimum dont l'aîné a au moins 16 ans
<b>INSCRIPTION SCOLAIRE - CANTINE</b> Mairie du domicile	Livret de famille, justificatif de domicile	Gratuit

## ÉLECTIONS



DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>INSCRIPTIONS SUR LISTE ÉLECTORALE</b> Mairie du domicile, inscription toute l'année jusqu'au 31 décembre, pour voter l'année suivante	Une pièce d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit

## RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN)



BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
Tous les jeunes français ayant atteint <b>l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons</b> , doivent se faire recenser auprès de la mairie de son domicile	Une pièce d'identité (CNI, Passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) + un livret de famille	Gratuit

## ÉTAT CIVIL



## LES NAISSANCES

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>DÉCLARATION DE RECONNAISSANCE</b> avant la naissance et après la naissance dans n'importe quelle mairie.	Copie de la carte nationale d'identité des déclarants, acte de naissance de l'enfant pour une reconnaissance après la naissance	Gratuit
<b>DÉCLARATION DE NAISSANCE</b> Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité, déclaration de naissance du centre hospitalier	Doit être faite dans les 3 jours suivant la naissance
<b>ACTE DE NAISSANCE</b> Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance noms prénoms (noms de jeune fille pour les femmes mariées), noms et prénoms des parents, photocopies pièces d'identités, enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit
<b>ACTE DE NAISSANCE POUR LES FRANÇAIS NÉS DANS LES DOM-TOM</b> Ministère des DOM-TOM, service État Civil, 27 rue Oudinot, 75007 Paris	Indiquer date de naissance noms prénoms de la personne ainsi que celui des parents, enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit



## LES MARIAGES

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>MARIAGE</b> (demande de célébration) Mairie du domicile ou de la résidence	Un dossier de renseignements vous sera remis par le service État Civil de la mairie du lieu de mariage	Doit être célébré à la mairie du domicile de l'un des deux époux ou de leur résidence
<b>ACTE DE MARIAGE</b> Mairie du lieu du mariage	Date du mariage noms et prénoms des époux ainsi que les noms et prénoms des parents des époux, photocopie d'une pièce d'identité et enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit
<b>ACTE DE MARIAGE POUR LES FRANÇAIS MARIES A L'ÉTRANGER</b> Ministère des Affaires Etrangères, service de l'État Civil, 44941 Nantes cedex	Indiquer le lieu et la date du mariage, noms et prénoms des époux ainsi que les noms et prénoms des parents des époux et enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit



## LES DÉCÈS

DOCUMENTS	PIÈCES A FOURNIR	OBSERVATIONS
<b>DÉCLARATION DE DÉCÈS</b> Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin	Doit être faite dans les 48h par un parent ou une personne qui soit susceptible de donner des renseignements sur l'État Civil du défunt
<b>CIMETIÈRE</b> Mairie (concession et renouvellement)	Demande à faire en mairie	Concession cinquantenaire au prix de 60 €

## La mairie reçoit également



vos déclarations de :

- piégeage,
- tir d'animaux nuisibles,
- chambres d'hôtes,
- alarmes maisons,
- chiens 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie...

vos dossiers d'urbanisme :

- déclaration de travaux,
- permis de construire,
- certificat d'urbanisme...